

Chiffres

POUR L'ALSACE

N° 15 FÉVRIER 2011



Pôles de compétitivité en Alsace

Fin 2008, 148 établissements sont membres de trois pôles de compétitivité en Alsace.

Les effectifs des 144 établissements employeurs représentent 9 % des salariés de la sphère productive. Ces établissements sont diversement répartis sur le territoire régional. La part de leurs effectifs varie de 2 % à 30 %, selon les zones d'emploi.

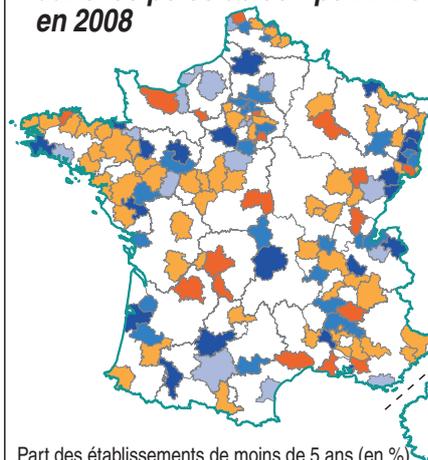
Fin 2008, 71 pôles de compétitivité sont labellisés en France. Ils comptent 6 800 établissements employant 815 000 salariés, dont

- En 2010, l'Alsace compte cinq pôles de compétitivité : Alsace BioValley, Fibres Grand Est, Véhicule du Futur, Alsace Energivie et Hydreos.
- Les effectifs des établissements membres des pôles représentent 13,2 % de l'emploi industriel dans la région en 2008.

275 000 cadres ou professions intellectuelles supérieures. Ces établissements sont membres d'au moins un pôle de compétitivité (5 900 fin 2007). Ils représentent 3,5 % de l'emploi salarié total. Plus de 70 % des emplois se situent dans l'industrie, pour 10 % dans la filière des activités spécialisées, scientifiques et techniques et pour 6 % dans l'information et la communication. Les pôles sont davantage présents dans les secteurs industriels à haute intensité technologique et dans les services à forte intensité de connaissance.

Parmi les membres des pôles de compétitivité en 2008 en France métropolitaine, on compte en moyenne 16 % de nouveaux établissements créés depuis la mise en place de la politique dite des pôles de compétitivité en 2005. Ces jeunes établissements relèvent plus spécifiquement du secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et du secteur de l'information et de la communication. Ces secteurs représentent près de 60 % des créations au sein des pôles, en France métropolitaine.

Jeunes établissements impliqués dans les pôles de compétitivité en 2008



Part des établissements de moins de 5 ans (en %) par zone d'emploi

- 28 et plus
- de 16 à moins de 28
- de 14 à moins de 16
- de 9 à moins de 14
- moins de 9

Moyenne France métropolitaine : 16 %

Lecture : les zones d'emploi sont colorées selon la part des établissements de sociétés de moins de cinq ans dans l'ensemble des établissements membres des pôles. La couleur est bleue si cette part est inférieure à la moyenne nationale (16 %) et orange si elle est supérieure. Les autres zones sont en blanc. Pour faciliter l'analyse, seules les zones d'emploi dont plus de 1 % des salariés travaillent dans un établissement membre d'un pôle ont été prises en compte.

© IGN - Insee
Sources : DGClS ; Insee

Cette étude porte sur les établissements des trois pôles de compétitivité : Alsace BioValley, Fibres Grand Est et Véhicule du Futur.

Fin 2008, trois pôles de compétitivité sont labellisés en Alsace dans les domaines de la santé, du textile-bois-papier et matériaux composites et dans celui de l'automobile : Alsace BioValley, Fibres Grand Est et Véhicule du Futur. Le nombre d'établissements membres peut fluctuer en fonction de la politique interne des entreprises, de leur intérêt pour les projets des pôles. Près de 150 établissements sont membres d'au moins un de ces trois pôles et emploient 20 100 salariés dont 2 000 cadres ou professions intellectuelles supérieures. Ils représentent 3 % de l'emploi salarié total alsacien et 13,2 % de l'emploi industriel dans la région.

Les établissements alsaciens membres de ces trois pôles de compétitivité regroupent 9 % des effectifs salariés de la sphère productive (industrie et services aux entreprises).

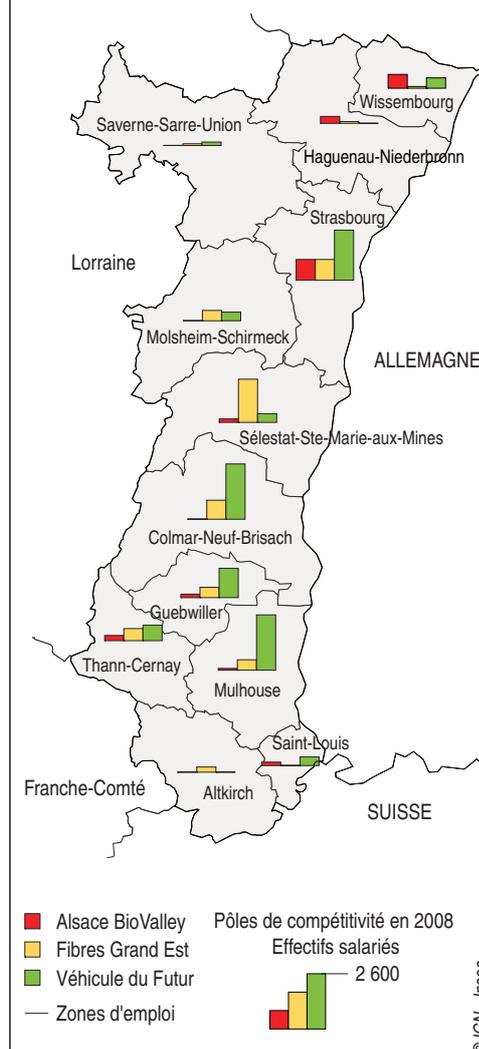
Ils sont diversement répartis sur le territoire. Dans les zones d'emploi de Haguenau et de Saverne ils ne représentent que 2 % des effectifs, mais dépassent 30 % dans la zone d'emploi de Guebwiller, essentiellement au sein du pôle Véhicule du Futur. Leur part est importante également dans les zones d'emploi de Sélestat (23 %), plus particulièrement dans le pôle Fibres Grand Est, de Wissembourg (18 %), de Thann-Cernay (17 %) ou de Colmar-Neuf-Brisach (15 %), surtout dans le pôle Véhicule du Futur.

Deux nouveaux pôles de compétitivité - Alsace Energivie et Hydreos - ont été labellisés au cours du 1^{er} semestre 2010, ce qui porte à cinq le nombre de pôles pour la région Alsace.

Le pôle Alsace Energivie regroupe des acteurs (grands groupes, PME) travaillant dans le secteur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables en Alsace. L'objectif est de développer des solutions à énergie positive destinées aux bâtiments afin de produire davantage d'énergie qu'ils n'en consomment. Sont concernés par cette démarche, les bâtiments résidentiels, les locaux industriels et tertiaires, les parcs d'activité et les sites urbains, qu'il s'agisse de nouvelles constructions ou de rénovations.

La thématique principale du pôle Hydreos - pôle de l'eau Alsace-Lorraine - est la maîtrise de la qualité des eaux continentales en lien avec la santé des populations et des écosystèmes (maîtrise des polluants, réseaux et transports, eaux et écosystèmes). Sont impliqués dans les projets du pôle, en plus de nombreuses PME et de chercheurs, de grands groupes des deux régions Alsace et Lorraine, notamment dans le traitement de l'eau (Veolia Environnement, Suez-Environnement), dans la production d'eau de boisson (Nestlé Waters) et d'équipements industriels (Endress-Hausser, Millipore...).

► Effectifs salariés dans les pôles de compétitivité en 2008



© IGN - Insee
Sources : DGCIS ; Insee

Établissements membres de pôles de compétitivité en 2008

	Établissements implantés			Effectifs salariés des établissements		
	en Alsace	hors Alsace	Total	en Alsace	hors Alsace	Total
Ensemble des pôles (France)	171	6 655	6 826	24 313	788 739	813 052
dont les trois pôles de l'étude	148	188	336	20 072	33 073	53 145

Sources : DGCIS ; Insee

Activités des établissements des trois pôles de compétitivité en Alsace en 2008

	Établissements employeurs	dont PME	Effectifs salariés	dont travaillant dans une PME	
				Nombre	Part (%)
Industrie automobile	8	3	3 381	379	11,2
Industries des équipements mécaniques	11	4	2 653	110	4,1
Chimie, caoutchouc, plastiques	19	9	2 243	300	13,4
Industrie textile	19	11	2 121	648	30,6
Industries des équipements du foyer	5	1	1 887	30	1,6
Industries du bois et du papier	10	4	1 702	126	7,4
Industries des équipements électriques et électroniques	4	2	1 286	132	10,3
Construction	6	4	1 098	160	14,6
Pharmacie, parfumerie et entretien	4	1	597	3	0,5
Recherche et développement	14	12	590	296	50,2
Santé, action sociale	1	-	479	-	-
Métallurgie et transformation des métaux	4	3	434	212	48,8
Industrie des composants électriques et électroniques	3	3	434	434	100,0
Commerce de gros, intermédiaires	9	5	344	47	13,7
Autres activités	27	20	823	344	41,8
Total	144	82	20 072	3 221	16,0

Sources : DGCIS ; Insee

Les pôles à l'horizon 2011

Au vu des résultats positifs de l'évaluation conduite entre novembre 2007 et juin 2008, l'État a décidé d'affecter 1,5 milliard d'euros au lancement d'une seconde phase (2009-2011) qui, outre la poursuite de l'accompagnement de la R&D, cœur de la dynamique des pôles, comprend trois axes :

- le renforcement de l'animation et du pilotage stratégique des pôles, notamment avec la création des "contrats de performance" ;
- de nouvelles modalités de financement notamment pour les plates-formes d'innovation ;

- le développement d'un écosystème d'innovation et de croissance, notamment le recours plus important aux financements privés et la recherche de meilleures synergies territoriales.

François DONNY

Direction régionale des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi Alsace

Pour comprendre ces résultats

Filière : on entend par filière l'ensemble des établissements dont l'activité correspond au domaine d'investigation du pôle de compétitivité. Mais tous les établissements d'une filière ne sont pas nécessairement membres du pôle.

Membre d'un pôle de compétitivité : est membre tout organisme ayant adhéré et acquitté sa cotisation annuelle. La demande d'adhésion est en principe soumise au conseil d'administration du pôle pour validation.

Effectif salarié : est comptabilisé dans cette étude l'effectif salarié total des établissements membres du pôle de compétitivité. Cependant tous les salariés de ces établissements ne travaillent pas nécessairement sur les projets.

Mise en place et labellisation des pôles de compétitivité

La mise en place effective de pôles de compétitivité depuis 2005 est née de la volonté politique de rendre les entreprises industrielles françaises plus compétitives face à la concurrence internationale. Pour ce faire ont été regroupés au sein de pôles, des entreprises, des centres de formation, des unités de recherche autour de projets de développement portés par différents acteurs locaux et par l'État. L'enjeu est de dégager des synergies autour de projets collaboratifs et innovants pour permettre aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan dans leurs domaines en France et à l'international.

Le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) du 14 septembre 2004 a choisi l'appel à projets comme méthode de sélection des premiers pôles. Entre 2005 et 2007 le comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT) a labellisé 71 pôles de compétitivité au niveau national. Ils représentent près de 6 000 établissements fin 2007, dont 80 % sont des PME. 750 projets de R&D ont bénéficié d'un financement public depuis 2005. 14 000 chercheurs sont impliqués par les projets de R&D aidés.

Alsace BioValley, un pôle à vocation mondiale

Le pôle de compétitivité Alsace BioValley, initialement "Innovations thérapeutiques", fédère l'ensemble des acteurs privés et publics de la filière Sciences de la vie et Santé en Alsace. Les thématiques principales sont l'innovation diagnostique et thérapeutique dans le domaine du médicament, les nouvelles technologies de l'imagerie, de la robotique et des télécommunications appliquées au médical. Les trois principaux secteurs des entreprises du pôle sont la recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles, la recherche-développement en biotechnologie et la fabrication d'instrumentation scientifique et technique.

Entre 2005 et 2008, 1 600 emplois directs et indirects ont été créés, pour un objectif de 5 000 en dix ans. Sur la même période, les collaborations de recherche public-privé ont crû de 60 %, pour un objectif de doublement en dix ans. Quarante et un projets collaboratifs de recherche et développement ont été labellisés, pour un montant global de près de 100 millions d'euros,

Neuf salariés sur dix dans des établissements contrôlés par un groupe

Établissements membres du pôle Alsace BioValley, en 2008

	Établissements	Effectifs salariés
Établissements d'entreprises indépendantes	21	317
Établissements contrôlés par un groupe	16	2 350
dont		
Groupes français	5	553
Groupes de l'Union européenne	2	524
Groupes hors Union européenne	9	1 273
Total	37	2 667

Sources : DGCIS ; Insee

Note : en 2008, les 37 établissements membres du pôle Alsace BioValley sont localisés en Alsace.

dont un tiers seulement de financements publics. Trente et une entreprises ont été créées pour un objectif de quatre-vingt-dix en dix ans et cinq nouveaux cursus universitaires ont été montés avec l'Université de Strasbourg.

Les projets de R&D du pôle impliquent 62 chercheurs publics et 65 chercheurs privés pour un budget total de 21,5 millions d'euros.

Alsace BioValley a l'ambition de devenir l'un des nœuds principaux d'un réseau européen et mondial d'excellence rassemblant les meilleurs bioclusters. D'un point de vue scientifique, les deux thématiques

prioritaires retenues pour la période 2009-2011 sont le développement de nouveaux outils pour la recherche translationnelle et l'administration de molécules actives et dispositifs médico-chirurgicaux.

Recherche et développement : les projets labellisés par le pôle Alsace BioValley en 2008

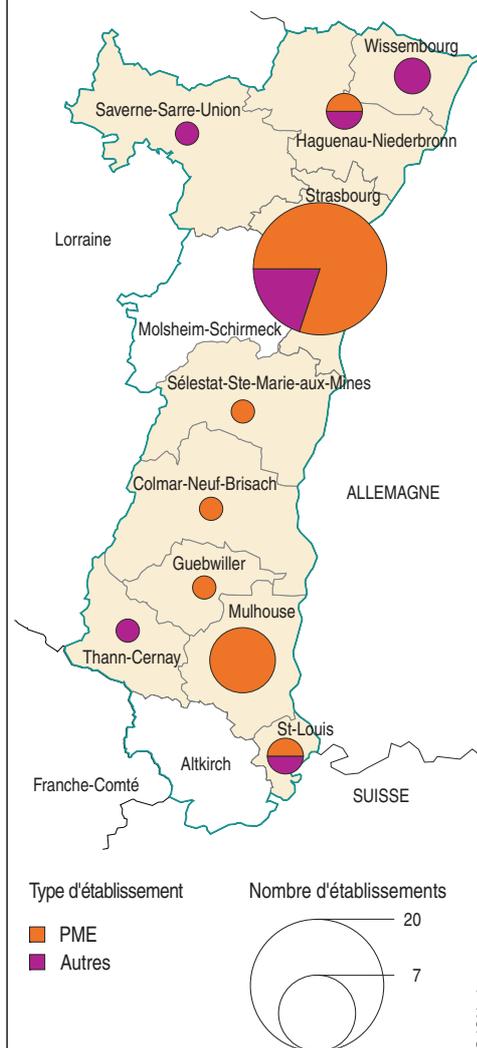
Ensemble	9
dont	
Le porteur de projet est une PME	4
Impliquant au moins une PME	9
Impliquant au moins une entité localisée hors de France	0

Source : DGCIS, Recensement auprès des pôles

Le pôle Alsace BioValley s'appuie sur un substrat scientifique reconnu :

- une recherche publique de très haut niveau qui rassemble plus de 80 laboratoires ;
- deux universités, dont l'Université de Strasbourg, actuellement la plus importante de France en nombre d'étudiants et de personnels ;
- une école d'ingénieurs en biotechnologie tri-nationale unique en Europe, l'école supérieure de biotechnologie de Strasbourg (ESBS) ;
- un volume de partenariats public-privé dans le domaine de la recherche historiquement très au-dessus de la moyenne nationale des universités scientifiques (dès 2005, le volume était 40 % au-dessus de la moyenne nationale), et une longue tradition de créations d'entreprises issues de la recherche publique. Alsace BioValley est pilote du réseau tri-national "BioValley" (Alsace, Région de Bâle, Région de Fribourg), plus ancien biocluster et plus forte concentration d'acteurs dans les sciences de la vie en Europe.

Implantation des établissements membres du pôle Alsace BioValley en 2008



Fibres Grand Est, un pôle national

Les filières industrielles du bois, du papier-carton et du textile ont en commun d'utiliser un produit de base identique, la fibre cellulosique, et de représenter des activités traditionnelles des deux régions Alsace et Lorraine. L'ouverture des marchés à l'international a conduit ces trois grandes filières à s'orienter vers des produits à plus forte valeur ajoutée, moins concurrents. L'avenir de l'industrie de la fibre se joue désormais autant dans les laboratoires que sur les marchés.

L'ambition du pôle Fibres Grand Est est de développer une nouvelle industrie des fibres. Il se positionne comme une ressource structurante pour un ensemble d'industries qui intègrent les fibres renouvelables dans les produits destinés essentiellement à un usage dans la vie courante.

Le pôle s'appuie sur un réseau alsacien et lorrain d'entreprises et de chercheurs dans les secteurs de la fourniture de matières premières, des transformateurs, des

Un tiers des établissements situé en Alsace

Établissements membres du pôle Fibres Grand Est, en 2008

	Établissements		Effectifs salariés	
	Total	dont situés en Alsace	Total	dont relevant d'établissements situés en Alsace
Établissements d'entreprises indépendantes	80	23	1 697	482
Établissements contrôlés par un groupe	126	44	17 859	5 682
dont				
Groupes français	84	26	11 437	3 284
Groupes de l'Union européenne	27	11	4 284	1 090
Groupes hors Union européenne	15	7	2 138	1 308
Total	206	67	19 556	6 164

Sources : DGCIS ; Insee

industries intégrant ces éco-matériaux. Les trois principaux secteurs des entreprises du pôle sont la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base, la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique et la fabrication de papier et de carton.

Pour la période 2009-2011, le pôle reprend ses thématiques prioritaires (développement de matériaux durables et performants techniquement)

et ses axes technologiques : fibres et éco-matériaux biosourcés ; fibres et éco-matériaux multifonctionnels ; éco-conception et techniques de modélisation.

Les trois premières régions d'implantation du pôle Fibres Grand Est en 2008

	Établissements		Salariés
	Total	dont PME	
Lorraine	87	55	9 339
Alsace	67	39	6 164
Rhône-Alpes	11	7	693

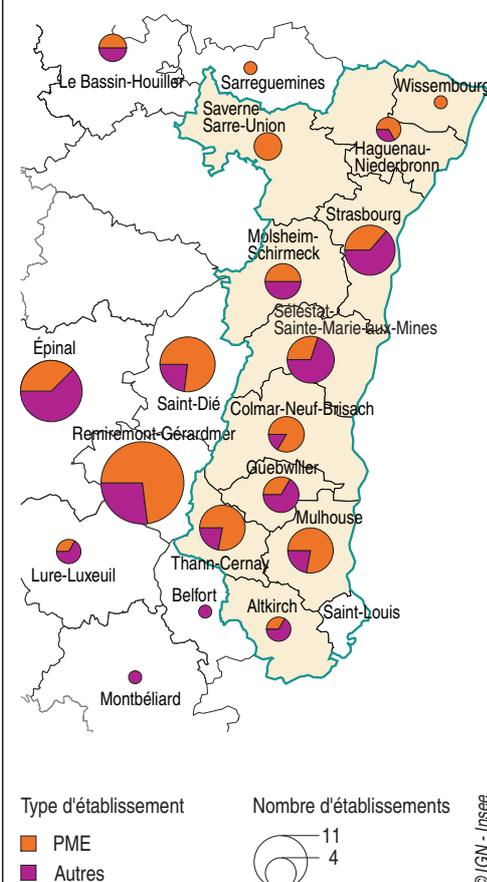
Sources : DGCIS ; Insee

Recherche et développement : les projets labellisés par le pôle Fibres Grand Est en 2008

Ensemble	24
dont	
Le porteur de projet est une PME	7
Impliquant au moins une PME	15
Impliquant au moins une entité localisée hors de France	0

Source : DGCIS, Recensement auprès des pôles

Implantation des établissements membres du pôle Fibres Grand Est en 2008



© IGN - Insee Sources : DGCIS, recensement auprès des pôles ; Insee, CLAP

Pôle Véhicule du Futur, un pôle national

De par leur histoire et leur tissu industriel, l'Alsace et la Franche-Comté sont des régions particulièrement impliquées dans les filières des moyens de transports terrestres. En 2005, lors de la mise en place du projet de pôle de compétitivité, l'ensemble des filières des transports terrestres emploie près de 90 000 personnes dans ces deux régions, notamment grâce au secteur automobile, qui compte alors près de 450 entreprises dont trois constructeurs (PSA Peugeot Citroën, General Motors, VW-Bugatti), et à l'industrie ferroviaire représentée entre autres par Alstom Transport, Lohr Industrie...

Le pôle regroupe des entreprises et organismes des filières de l'automobile, des transports et des mobilités. Les thématiques principales du pôle sont le véhicule propre, le lien entre véhicule et réseaux intelligents et l'excellence de la filière automobile. Les trois principaux secteurs des entreprises du pôle sont la construction de véhicules automobiles, les télécommunications filaires et la fabrication d'autres équipements automobiles.

Quatre établissements sur dix situés en Alsace

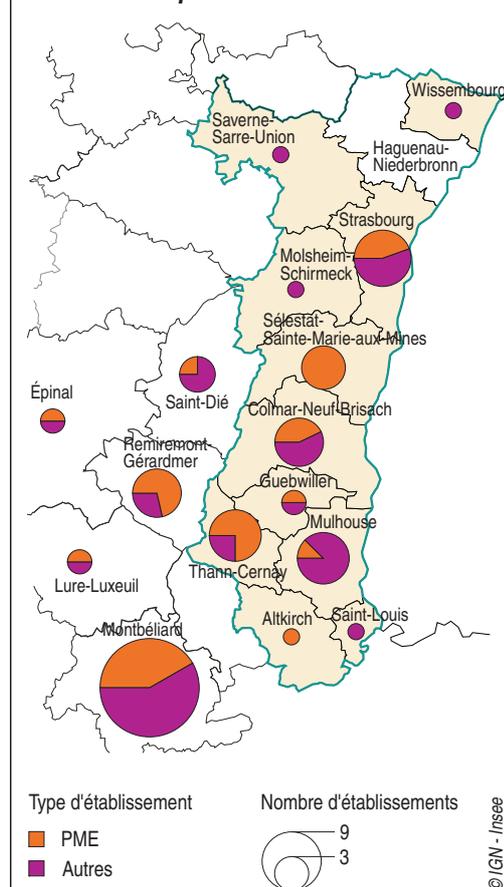
Établissements membres du pôle Véhicule du Futur, en 2008

	Établissements		Effectifs salariés	
	Total	dont situés en Alsace	Total	dont relevant d'établissements situés en Alsace
Établissements d'entreprises indépendantes	29	10	1 556	834
Établissements contrôlés par un groupe	81	34	32 835	10 553
dont				
Groupes français	45	12	22 460	3 068
Groupes de l'Union européenne	19	11	4 098	3 166
Groupes hors Union européenne	17	11	6 277	4 319
Total	110	44	34 391	11 387

Sources : DGCIIS ; Insee

Dans un souci d'inventer une nouvelle mobilité plus attentive au respect de l'environnement, le pôle Véhicule du Futur a pour ambition de se focaliser sur l'innovation en matière de véhicule du futur, plus propre et plus intelligent. C'est pourquoi, et ce afin d'anticiper les exigences des marchés futurs et de répondre aux attentes des marchés actuels, le pôle a choisi de positionner son activité sur deux dimensions complémentaires : le véhicule urbain ou périurbain, l'organisation des mobilités.

Implantation des établissements membres du pôle Véhicule du Futur en 2008



© IGN - Insee
Sources : DGCIIS, recensement auprès des pôles ; Insee, CLAP

Recherche et développement : les projets labellisés par le pôle Véhicule du Futur en 2008

Ensemble	25
dont	
Le porteur de projet est une PME	6
Impliquant au moins une PME	16
Impliquant au moins une entité localisée hors de France	5

Source : DGCIIS, Recensement auprès des pôles

Le pôle Véhicule du Futur et la filière automobile

L'ensemble des entreprises des filières des transports, qui peuvent être concernées par le pôle, ont été réparties en trois catégories. 1 077 entreprises ont ainsi été identifiées sur l'ensemble du territoire Alsace et Franche-Comté (données établies fin 2008).

Entreprises des filières des transports concernées par le pôle Véhicule du Futur

Transports	Nombre d'entreprises		Effectifs salariés	
	Ensemble du territoire*	dont situées en Alsace	Ensemble du territoire*	dont relevant d'établissements situés en Alsace
Industrie de la production d'automobile (fabrication d'automobiles et de ses composants)	322	118	69 648	30 824
Industrie de la production de véhicules, hors automobiles (fabrication de véhicules et de ses composants)	108	62	16 586	11 136
Sociétés de services industriels, associées à l'industrie de fabrication de véhicules (Études, TIC, Services à la mobilité, Transports, Outillage)	647	189	27 424	16 613
Total	1 077	369	113 658	58 573

* Alsace et Franche-Comté

Contrairement au secteur automobile strict, la filière automobile réunit toutes les unités de production élaborant ou assemblant les pièces utilisées dans les véhicules automobiles à destination des particuliers ou des professionnels - de la carrosserie aux diodes des tableaux de bord -. En pratique, elle peut être scindée en trois grands domaines :

- la "construction" qui produit des véhicules assemblés et prêts à être livrés. C'est le domaine des grands groupes automobiles (tels que PSA Peugeot Citroën en Franche-Comté) et des carrossiers ;
- les "équipements" concernent les pièces fabriquées directement pour le compte des constructeurs et carrossiers impliqués dans la conception des véhicules ;
- les "autres fournisseurs" de pièces non répertoriés parmi les équipementiers. Contrairement à ces derniers, ils ne sont pas en relation directe avec les constructeurs, à quelques exceptions près (Faurecia Sièges, par exemple, fait partie des autres fournisseurs, mais a des relations directes avec PSA Peugeot Citroën). Ce sont souvent des sous-traitants des équipementiers ou d'autres fournisseurs.

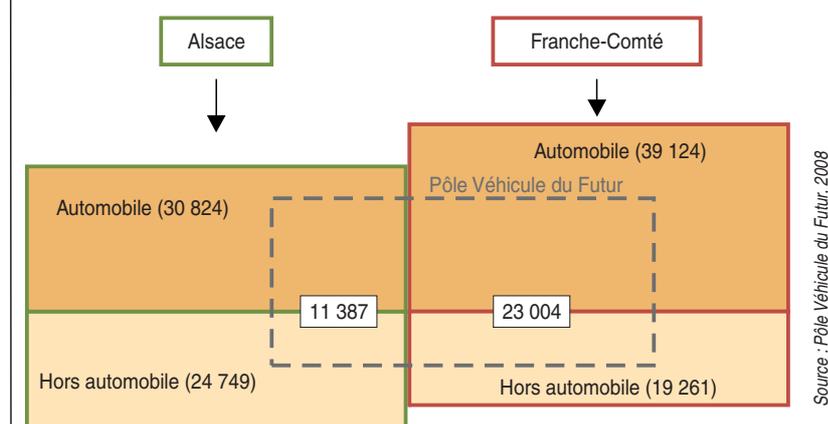
Certaines entreprises relèvent spécifiquement de la filière de l'industrie automobile. Leur répartition sur l'ensemble du territoire Alsace et Franche-Comté (données établies fin 2008) est illustrée ci-dessous.

Entreprises de la filière de l'industrie automobile concernées par le pôle Véhicule du Futur

Automobile	Nombre d'entreprises		Effectifs salariés	
	Ensemble du territoire*	dont situées en Alsace	Ensemble du territoire*	dont relevant d'établissements situés en Alsace
Constructeur automobile	7	3	26 971	10 180
Équipementier de rang 1 - fonctions moteur/transmission	21	11	11 185	7 443
Équipementier de rang 1 - fonctions caisse et habitacle	47	20	11 799	4 823
Équipementier de rang 2 et plus, fabrication de composants : plastique, caoutchouc	90	28	4 652	1 869
Équipementier de rang 2 et plus, fabrication et traitement de composants : métal	112	26	9 123	1 860
Équipementier de rang 2 et plus, fabrication de composants : électriques, électroniques, appareillage électronique autonome	15	6	1 906	966
Matière première et demi-produits	20	15	4 086	3 462
Accessoires roulants	10	9	226	221
Total	322	118	69 948	30 824

* Alsace et Franche-Comté

Effectifs salariés des entreprises des filières des transports en Alsace et en Franche-Comté



Lecture : en Alsace, 11 387 salariés travaillent dans les établissements membres du pôle Véhicule du Futur en 2008.

Source : Pôle Véhicule du Futur, 2008

Source : Pôle Véhicule du Futur, 2008

Exemples de projets réalisés

Anubis : la chirurgie sans cicatrice

Le projet Anubis est le premier projet de recherche et développement collaboratif labellisé en 2005 par le pôle de compétitivité Alsace BioValley. À présent arrivé à échéance, il ouvre de larges perspectives de développement, tant sur le plan médical qu'industriel. Il vise à développer la chirurgie réalisée par les orifices naturels, évitant ainsi les cicatrices inévitables des autres techniques opératoires, et permettant de réduire les complications postopératoires.

Anubis est un exemple particulièrement réussi de la synergie de trois compétences : celle de l'Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif (IRCAD-Université de Strasbourg), d'un fabricant allemand d'endoscopes (Karl Storz, Endoskope) et enfin du Laboratoire des Sciences de l'Image de l'Informatique et de la Télédétection.

Green-Ingénierie, start-up basée à Mulhouse, développe des isolants naturels à base de kenaf* avec le soutien du pôle de compétitivité Fibres Grand Est.

Après avoir déployé des activités de recherche et de développement autour du kenaf et d'un liant vert, l'objectif de l'entreprise est d'industrialiser la fabrication des panneaux isolants Isolgreen, issus de cette plante, afin d'offrir une alternative écologique aux isolants d'origine minérale pour l'isolation thermique des bâtiments, dans le secteur de la construction neuve et de la rénovation.

Deux partenaires industriels assurent la fabrication des panneaux isolants, obtenus par enchevêtrement des fibres, assemblées grâce à la présence de polyester, prochainement remplacé par le liant vert. Le projet Isolgreen, d'une durée de trois ans, a pour objectif de créer un matériau isolant 100 % vert, grâce au remplacement du polyester dans les fibres de kenaf par un liant "vert" à base de PLA (polymère issu de l'amidon de maïs) modifié grâce aux propres extraits du kenaf.

* le kenaf est une plante annuelle à croissance rapide. Apparentée au coton, elle présente d'intéressantes propriétés mécaniques similaires à la fibre de verre.

Cristal : une solution de transport individuel modulable en collectif

Le système de transport "Cristal", porté par Lohr Industrie, est un véhicule individuel électrique public d'une capacité de six personnes. Il se situe à mi-chemin entre transports collectifs et individuels et possède une particularité originale : il peut fonctionner en mode convoi. Les véhicules pourront en effet être attelés les uns aux autres, faisant ainsi office de transport collectif : une alternative intéressante notamment pour les dessertes scolaires ou encore des parcours touristiques. Cristal est prévu pour l'usage individuel en mode "libre-service" aussi bien que pour un usage semi-collectif : en mode "convoi", il est alors conduit par un chauffeur professionnel.

Ce projet en cours est mené grâce à un partenariat entre les bureaux d'études GEA et Transitec, l'INRIA (Institut national de recherche en informatique et automatique) et l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard.

Les priorités du "Grand emprunt"

Les cinq domaines prioritaires retenus pour cet emprunt national sont l'enseignement supérieur et la formation (11 milliards d'euros), la recherche (8 milliards d'euros), l'industrie et les PME (6,5 milliards d'euros), le numérique (4,5 milliards d'euros) et le développement durable (5 milliards d'euros). Les projets intéressants les pôles en Alsace concernent :

- pour 500 millions d'euros, le renforcement des projets structurants des pôles de compétitivité : plateformes mutualisées d'innovation ou de projets de R&D ;
- pour 3 milliards d'euros, la création des Instituts de recherche technologiques et d'excellence (IRT) : des "plateformes interdisciplinaires rassemblant les compétences de l'industrie et de la recherche publique dans une logique de co-investissement public-privé et de collaboration étroite entre tous les acteurs" ;
- pour 11 milliards d'euros, des mesures sectorielles, ainsi que les financements issus des états généraux de l'industrie. Ces mesures ciblent des filières comme l'automobile, l'aéronautique, l'espace, mais aussi les éco-technologies, la nanoélectronique, le numérique et les biotechnologies ;
- pour 1 milliard d'euros, les véhicules du futur afin de financer des projets de démonstrateurs et de plates-formes expérimentales dans les domaines de la mobilité durable et des véhicules du futur ;
- pour 2,5 milliards d'euros, la santé et les biotechnologies, sur deux grands domaines d'action : la modernisation de la recherche médicale par la création d'instituts hospitalo-universitaires et le développement de biotechnologies dans tous leurs domaines d'application.

L'Atlas de l'industrie en Alsace est un dossier réalisé en partenariat entre l'Insee-Alsace, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Alsace (Direccte Alsace), la Région Alsace et les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Alsace.

Il est composé de 22 fiches sectorielles et de 16 fiches territoriales déjà disponibles, et d'études thématiques.

Pour en savoir plus

<http://competitivite.gouv.fr>
www.industrie.gouv.fr